



## Nouveau logement document incomplet

Par **grenoble38**, le **18/11/2009** à **12:05**

Bonjour,

voilà une société HLM m'a proposé un logement que j'ai visité et tout est ok pour moi sauf une chose que le propriétaire de mon logement actuel est décédé et c'est le Notaire qui gère la succession ça fait maintenant 2ans et c'est pas encore fini.

mes loyers je les paye mensuellement au notaire qui me délivre un reçu.

le problème c'est que la société HLM ne veut rien savoir et refuse de m'attribuer le logement tant que je ne fournis pas une attestation de mise à jour des loyers , Le notaire lui me dit qu'il n'est pas en mesure de me délivrer cette attestation car il n'est pas habilité de le faire du coup je me vois entrain de perdre un logement que j'ai attendu plus de 2ans .

je vous remercie de me diriger vers une solution si ça existe sachant que je payais mes loyers et j'en ai aucun impayé .

Par **jeetendra**, le **18/11/2009** à **13:05**

[fluo]ADIL DE L'ISERE[/fluo]

-GRENOBLE  
2bl Maréchal Joffre  
38000 GRENOBLE

Tél : 04.76.53.37.30

-BOURGOIN JALLIEU  
1 rue Buffon BT les Bouleaux  
38 300 BOURGOIN JALLIEU  
Tél : 04.74.93.92.61

Bonjour, vu l'urgence prenez contact avec l'Association ADIL proche de votre domicile, ils tiennent des permanences juridiques et vous aideront à obtenir du bailleur une quittance à jour des loyers, courage à vous, cordialement.